

DELIBERATION CA N° 2026-01
AGENCE DEPARTEMENTALE AVEYRON INGENIERIE-Impasse du Cimetière-12000 RODEZ

Conseil d'Administration du 30 janvier 2026

L'an 2026, le 30 janvier, le Conseil d'Administration de l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Arnaud VIALA**, Président de l'Agence Départementale.

14 membres étaient présents : M. Arnaud VIALA, M. André AT, Mme Virginie FIRMIN, Mme Michèle BUESSINGER, M. Christian TIEULIE, Mme Valérie ABADIE-ROQUES, M. Serge JULIEN, Mme Hélène RIVIERE, Mme Christine PRESNE, M. Jean-Marc CALVET, M. Yves REGOURD, Mme Magali BESSAOU, M. Jean-Marie LACOMBE, M. Pierre PLAGNARD.

6 membres avaient donné pouvoir : Mme Annie CAZARD, Mme Michèle BUESSINGER, Mme Geneviève GASC BARES à Mme Magali BESSAOU, M. Jean-Louis GRIMAL à M. André AT, M. André BORIES à Mme Virginie FIRMIN, M. Michel CAUSSE à Mr Pierre PLAGNARD, M. Jacques BARBEZANGE à Mr Jean-Marc CALVET.

8 membres étaient absents et excusés : M. Christophe LABORIE, M. Jean-Pierre MASBOU, Mme Francine LAFON, Mme Gisèle RIGAL, M. Jacques MOLIERES, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Jean-Eudes LE MEIGNEN, M. Alain DELMAS.

Objet : rapport sur les orientations budgétaires 2026

Vu le rapport du Président,

Monsieur le Président rappelle qu'en application de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il doit être tenu un débat d'Orientations Budgétaires sur la base du rapport d'orientations budgétaires présenté.

Monsieur le Président présente le Rapport d'Orientations Budgétaires, pour l'année 2026, tel que ci-après annexé décrivant :

- Le contexte économique national
- La tendance des finances publiques pour les Départements
- Le bilan des activités et projets de l'année 2025 pour Aveyron Ingénierie
- Le contexte des finances pour Aveyron Ingénierie
- Les perspectives d'Aveyron Ingénierie en 2026
- Orientations budgétaires 2026

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **Prend acte**, à l'unanimité, de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires ayant eu lieu sur la base du rapport d'Orientations Budgétaires 2026, tel qu'annexé à la présente, présenté par le Président de l'Agence Départementale.

Sens des votes :

- Pour : 20
- Abstention :
- Contre :
- Ne prend pas part au vote :

Le Président de l'Agence Départementale
Aveyron Ingénierie
Arnaud VIALA



Déposée en Préfecture le :

Publiée le :

Accusé de Réception en Préfecture :

Reçu le :

Délais et voies de recours : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse territorialement compétent, situé 68, rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>

Un recours gracieux peut également être exercé contre cet acte auprès de l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Toutefois, le silence gardé pendant deux mois sur une réclamation vaut décision implicite de rejet.

AGENCE DEPARTEMENTALE AVEYRON INGENIERIE

Conseil d'Administration
Réunion du 30 janvier 2026
Rapport n° 1

Objet : Rapport sur les orientations budgétaires 2026

En application de l'article L. 3312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est proposé de débattre sur le rapport d'orientations budgétaires de notre Agence pour l'année 2026, qui constitue la première étape de la préparation du budget pour l'année à venir.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires doit permettre au Conseil d'Administration d'avoir une vision du contexte de l'activité et de ses évolutions, de faire un premier bilan de l'année passée, de projeter les évolutions de recettes et de dépenses envisagées pour l'année 2026 mais aussi les années suivantes.

La situation actuelle pose des défis croissants pour les collectivités, plongées dans un contexte complexe et instable. Au moment de l'écriture de ce rapport, le PLF 2026 n'est pas adopté et une loi spéciale a été votée pour pouvoir assurer la continuité des services publics. Par ailleurs, malgré un recul de l'inflation et un assouplissement de la politique monétaire, la croissance reste modérée et les marges de manœuvre financières limitées. Cela pèse nécessairement sur le tissu économique ainsi que sur les perspectives financières et les projets de nos adhérents. Si Aveyron Ingénierie peut s'appuyer sur un co-financeur principal, le Département, dont la situation financière reste solide, ce dernier a toutefois engagé des mesures de maîtrise budgétaire dont l'Agence doit tenir compte.

Les orientations présentées s'inscrivent par ailleurs en cohérence avec l'étude financière qui vous a été présentée lors de la dernière Assemblée Générale.

Après une phase d'évolution de la structure et de l'offre d'Aveyron ingénierie, une nouvelle période va s'ouvrir au second trimestre 2026 avec des instances renouvelées suite aux élections municipales. Les enjeux de service public et de soutenabilité financière devront être pris en compte de manière articulée.

Ainsi, pour 2026 et les années à venir, il s'agit de :

- Ajuster notre offre de service, en cohérence avec les principaux enjeux et projets départementaux ainsi que les besoins exprimés par nos adhérents. La mise en œuvre du Pacte de Résilience en fait partie et doit se traduire dans les accompagnements proposés.

- Continuer à améliorer l'efficacité de notre organisation, de nos outils et nos méthodes de travail. Cela passe par des actions en interne (formations, évolution des outils informatiques, veille et benchmark...) mais aussi par une articulation et une complémentarité accrues au sein du groupe Aveyron et plus largement avec les autres structures d'ingénierie.

Le pilotage des ressources doit également être renforcé, consistant à analyser régulièrement le rapport entre la nature et le nombre des missions réalisées, les ressources RH mobilisées et les recettes générées.

→ Pour garantir une ingénierie publique durable, Aveyron Ingénierie doit concilier équité territoriale et viabilité économique. L'enjeu est ainsi de continuer à offrir à l'action publique locale une ingénierie à la hauteur des projets portés par les élus aveyronnais.

1- Les enjeux pour Aveyron Ingénierie dans le contexte financier au niveau national et local

a) Le contexte économique national

Pour l'année 2025, les projections indiquent une croissance modérée du PIB français, estimée à 0,7 % à fin septembre. En 2026, la croissance devrait rester modeste, autour de 0,9 % tandis que le PLF 2026 non adopté tablait sur une augmentation de 1% portée par un regain de la consommation des ménages et une reprise de l'investissement privé. Les effets de la consolidation budgétaire et des chocs négatifs de l'année précédente continueront de peser sur l'économie.

Après deux années d'inflation élevée, avec une augmentation de 5,2% en 2022 et de 4,9% en 2023, l'année 2024 a été marquée par un net ralentissement de l'inflation, qui est passée de 6,3% en février 2023, au plus haut de la période, à 0,8% en février 2025. Cette baisse de l'inflation est principalement due à la diminution des prix de l'énergie et de l'alimentaire.

Le déficit public, bien qu'en léger recul par rapport à 2024, demeure important à 5,4 points de PIB, soit 3 points de plus qu'avant la crise sanitaire. Dans ce contexte, le gouvernement visait une réduction progressive du déficit public prévu à 4,7 % du PIB en 2026, avec pour objectif de le ramener à moins de 3 % du PIB d'ici 2029. Le PLF 2026 présenté prévoyait donc un effort global de 4,6 milliards d'euros demandé aux collectivités locales, dont 11 % assumés par les départements (hors baisse des autres subventions ministérielles).

En résumé, même si certains indicateurs comme l'inflation traduisent un léger mieux, l'évolution très modeste du PIB, couplé à un déficit public important ainsi qu'à une incertitude budgétaire forte, implique une vigilance accrue dans le pilotage des dépenses publiques.

b) La tendance des finances publiques pour les Départements

Il est essentiel de regarder la situation financière des départements, en tant que principaux financeurs des Agences Techniques Départementales.

En 2024, la situation financière des Départements a continué de se détériorer : les dépenses de fonctionnement ont progressé plus rapidement que les recettes (+ 3,1 % contre + 0,9 %), entraînant une deuxième année consécutive de baisse de l'épargne brute et une forte diminution de l'épargne nette, grevant ainsi les possibilités d'investissement.

En 2025, les Départements devraient voir leur situation financière s'améliorer légèrement. Les recettes de fonctionnement progresseraient de +3,1 %, davantage que les dépenses (+2,2 %), grâce à une reprise plus marquée que prévu des droits de mutation à titre onéreux.

Cette légère amélioration ne doit pas faire oublier la situation financière globalement très tendue.

Ainsi, en 2024, 35 Départements affichent une épargne brute inférieure au seuil d'alerte, 12 présentent une épargne nette négative, et 15 nécessiteraient plus de dix années d'épargne brute pour rembourser l'intégralité de leur dette. Dans ce contexte, si l'objectif de l'Etat de les faire contribuer à l'effort de réduction des dépenses est mis en œuvre, cela accentuerait les déséquilibres financiers et questionnerait leur capacité à assurer leurs missions sociales et territoriales.

Si le Département de l'Aveyron a une situation financière plus solide que d'autres, il doit toutefois, ainsi que l'indique son rapport DOB, réussir à maîtriser ses dépenses de fonctionnement pour maintenir un niveau d'investissement nécessaire à la vitalité et à l'attractivité du territoire. Cet exercice est toutefois complexe, compte tenu du poids important des dépenses structurelles et de l'exigence de maintenir un haut niveau de service public. Ses orientations budgétaires adoptées en décembre prévoient des dépenses de fonctionnement (hors dette) en augmentation de +0,4% par rapport au BP 2025, incluant une baisse de ces charges de personnel de -1,2%.

c) Les enjeux pour Aveyron Ingénierie

Dans ce cadre national et départemental contraint, Aveyron Ingénierie inscrit son budget 2026 dans une double exigence :

- assurer la continuité du service public local, auprès de ses 331 adhérents, d'autant plus lors d'une année de renouvellement des équipes et projets municipaux,
- tout en contribuant à l'effort collectif de soutenabilité financière

La trajectoire budgétaire 2026 anticipe :

- une hausse des dépenses fixes (nouveaux locaux, remboursements de personnel et des moyens mutualisés, assurances renforcées, dépenses RH réglementaires et liées au GVT...)
- et la poursuite des investissements numériques et organisationnels (outil de pilotage, logiciels métiers...).

Parallèlement, afin de garantir la soutenabilité de son modèle économique, des actions sont engagées ou vont être engagées pour renforcer notre efficacité collective, maîtriser les dépenses ou faire évoluer les recettes :

- conforter ou développer des partenariats de travail (CAUE, ADM, CEREMA...) et de cofinancement (Banque des Territoires, AEAG...) ;
- faire évoluer ses modalités de tarification (propositions au Conseil d'Administration après les élections et le renouvellement du collège 2)
- et conforter la maîtrise de ses effectifs budgétaires

Ces actions s'inscrivent dans une logique pluriannuelle mais l'année 2026 est décisive pour se donner des objectifs et viser des résultats à 3 ans maximum.

d) Première projection de l'activité et de l'exécution budgétaire 2025

La première projection de l'exécution budgétaire 2025, qui sera consolidée en vue de l'adoption du compte administratif, présente un excédent net. Ainsi, au 31 décembre 2025, un résultat d'environ 125 000 € est projeté, ce qui viendra abonder l'excédent reporté (830 982 € des années passées).

Le report à nouveau des années passées est ainsi préservé et constitue une marge de trésorerie essentielle pour faire face aux variations de dépenses et de recettes tout au long de l'année.

➤ L'évolution des missions, hors urbanisme

561 nouvelles missions ont commencé en cours de l'année 2025.

Par comparaison, en 2024, 681 nouvelles missions avaient débuté.

On peut l'analyser comme un infléchissement lié au rythme des mandats municipaux et communautaires : moins de nouveaux projets en dernière année de mandat.

Certaines absences ont également pesé sur le nombre de missions réalisées.

Il faut aussi noter que l'évolution de l'offre de service, avec notamment des interventions plus nombreuses en AMO suivi de maîtrise d'œuvre, rend certaines missions plus chronophages et longues dans la durée sans que cela se traduise quantitativement. Ce sera un suivi qualitatif à affiner et préciser.

Nombre de nouvelles missions enregistrées par Pôle et par mission en 2024 et 2025

	Pôle ingénierie aménagement du territoire					Pôle ingénierie ressource publique			Total
	Mobilités voirie	Espaces publics	Patrimoine bâti	Eau environne- ment	Transition énergétique	Pilotage financier	Pilotage juridique	Dvlpt territorial/ conseil orga.	
Année 2024	129	15	64	105	1	13	327	23	681
Année 2025	114	19	45	65	3*	12	281**	22	561

* retour effectif en octobre 2025 de l'agent qui travaillait à 80% pour Aveyron Innovation jusque là

** ce chiffre comptabilise les actes fonciers (la réalisation d'un acte foncier = une mission) ce qui nécessairement gonfle le chiffre global. Baisse en 2025 car un agent sur 2 absent plusieurs mois.

➤ L'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)

Concernant les adhésions, Aveyron Ingénierie compte désormais 158 collectivités qui nous ont confié ce service. Mais 5 communes supplémentaires ont prévu de solliciter l'Agence en 2026 et d'autres pourraient suivre avec l'adoption de PLUI.

L'activité est en augmentation (environ +15% de demandes de permis de construire depuis 2023) ce qui se traduit également par l'évolution des recettes de l'ordre de + 33 000 € entre 2024 et 2025.

➤ Des dépenses de personnel

Les dépenses de personnel représentent la grande majorité des dépenses, de l'ordre de 88 %. Elles sont projetées à hauteur de 2 512 517,70 € fin 2025, soit à un niveau moindre que le montant budgété (3 182 768 €) ce qui explique en grande partie la préservation du report à nouveau des années passées.

Cela s'explique notamment par :

- La suppression de certains postes : un poste au sein du Pôle ingénierie de la ressource publique, la fin d'un contrat d'accroissement temporaire sur l'eau et l'assainissement...
- De la vacance sur plusieurs postes une partie de l'année le temps du recrutement (ex : responsable mission urbanisme, chargé de développement territorial, etc...)
- Des absences pour maladie qui, passé le délai de franchise, sont remboursées par l'assurance statutaire
- La période de stage pour titularisation de la directrice au sein du Département, qui a fait économiser à l'Agence 5 mois de salaire.

Si une partie de ces économies sont structurelles (suppression de postes) et se retrouvera sur les exercices suivants, une autre partie est conjoncturelle et ne se renouvelle pas nécessairement les années suivantes.

➤ Des dépenses de formation, d'information et de veille sur nos missions

En 2025, la montée en compétence de notre équipe a été encouragée par des formations (dépenses de 11 292 € hors cotisation CNFPT).

La veille et la recherche de bonnes pratiques et de nouvelles idées a été également soutenue par la participation à des réunions du réseau des ATD ou d'autres réseaux. C'est ainsi que certains agents se sont rendus à des rencontres thématiques qui ont mobilisé des frais d'hébergement et de déplacement. Mais l'Agence a également contribué activement à cette mise en réseau en accueillant et en organisant en 2025 la réunion annuelle des juristes des ATD (inclue dans les dépenses pour frais de colloque et séminaire de 8 861,58 €).

➤ Des dépenses de modernisation et d'investissement dans nos outils

En 2025, le nouveau site internet de l'Agence a été travaillé et mis en place, avec le soutien de la DSI du Département.

Par ailleurs, le nouvel outil de la mission urbanisme Next ADS, commun avec les collectivités adhérentes, a été déployé avec le soutien du SMICA. Il apporte de l'efficacité dans les process ainsi qu'un partage d'informations plus aisé avec les adhérents.

Le montant des prestations informatiques mobilisé s'élève à 15 800 €.

➤ Des recettes dynamiques

La dynamique des missions mais aussi l'évolution de l'offre de service et de la facturation se traduit par une évolution positive des recettes.

Cela est également soutenu par des partenariats, tout particulièrement le contrat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG)

Recettes	Réalisé 2024	Réalisé au 31/12/2025
Recettes totales	2 816 345,33 €	2 963 147,46 €
<i>Dont :</i>		
<i>Participation du Département</i>	<i>990 425 €</i>	<i>900 000 €</i>
<i>Participations communes</i>	<i>210 912 €</i>	<i>211 135 €</i>
<i>Participation groupement de communes</i>	<i>208 900 €</i>	<i>220 000 €</i>
<i>Prestation actes administratifs</i>	<i>49 402 €</i>	<i>38 645 €</i>
<i>Missions tarifées</i>	<i>88 105 €</i>	<i>196 812,30 €</i>
<i>Prestation actes d'urbanisme</i>	<i>756 710 €</i>	<i>789 260 €</i>
<i>Participation AEAG</i>	<i>316 010 €</i>	<i>377 512,50 €</i>

2- Les perspectives d'Aveyron Ingénierie en 2026

a) Sur la mise en œuvre des missions

En 2026, ainsi qu'annoncé lors de la dernière AG, il s'agira de présenter aux nouvelles équipes du bloc communal une offre de service ajustée ou précisée. Un axe de travail majeur sera d'intégrer les orientations du Pacte de Résilience dans des prestations pouvant être mobilisées par nos adhérents. Les travaux sont en cours pour mesurer les expertises à mobiliser en matière d'ingénierie technique mais aussi juridique et financière.

Par ailleurs, domaine par domaine, des analyses sont menées pour bâtir de nouvelles propositions, par exemple en matière de gestion et de suivi global du patrimoine bâti des communes ou encore de rénovation des ouvrages d'art.

Cette réflexion sur l'offre doit se conjuguer étroitement avec une analyse des charges de travail RH et des recettes potentiellement générées pour préserver les grands équilibres.

b) Sur la communication, l'information et la sensibilisation auprès de nos adhérents

Avec le renouvellement à venir d'une partie des équipes du bloc communal, l'enjeu est de donner au printemps une visibilité sur les expertises à disposition au niveau de l'Agence afin que les élus nous sollicitent le plus en amont des projets. Plus largement, en lien avec l'ADM et d'autres partenaires, il est important de leur donner à voir la palette des différents acteurs pour les aider à se repérer.

c) Sur nos outils, méthodes de travail et partenariats

➤ Outils et méthodes de travail

En interne, il s'agit de faire évoluer les outils de travail pour plus d'efficacité et de qualité, avec en perspective la maîtrise de nos effectifs. Dans cet objectif, il est prévu de préparer le remplacement de notre outil de suivi d'activité vieillissant, en trouvant un outil offrant davantage de fonctionnalités et permettant un meilleur pilotage de l'activité ainsi qu'un lien direct avec la facturation.

Il s'agit également de remplacer des outils RH, en priorité un logiciel de congés et si possible un logiciel de suivi des formations.

Il est également nécessaire d'encourager en continu la montée en compétence de nos agents et de nos expertises techniques, pour favoriser l'efficacité et l'innovation dans les projets accompagnés.

Un enjeu est aussi de renforcer notre transversalité interne afin que cela se traduise auprès de nos adhérents dans l'accompagnement global proposé. Des formations sont prévues en ce sens.

Le déménagement au sein de l'ancienne caserne Burloup prévu en septembre sera enfin une opportunité pour travailler ensemble de manière plus efficace ainsi que d'offrir à nos adhérents un lieu d'échange et de travail.

➤ Partenariats

En 2026, nous prévoyons de conforter le partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) avec la signature d'un nouveau contrat tripartite entre l'AEAG, le Département de l'Aveyron et l'Agence.

Nous finalisons également un nouveau partenariat avec la Banque des Territoires qui permettra de co-financer les études de faisabilité réalisées pour nos adhérents dans le domaine de l'éducation et de la petite enfance.

Au-delà des partenariats de co-financement, l'objectif est de travailler des partenariats – contractualisés ou non – pour favoriser la complémentarité et l'articulation des différentes structures d'ingénierie. C'est ainsi qu'une convention avec le CAUE est en travail qui sera soumise prochainement.

➤ **Clarification et sécurisation de notre cadre de travail**

Les assurances d'AI sont à faire évoluer pour intégrer notamment les missions de maîtrise d'œuvre en matière de voirie. Les travaux et échanges sont en cours. Cela implique notamment de s'appuyer sur une convention spécifique de mutualisation pour la mission voirie et mobilités.

Plus largement, la convention liant l'Agence et le Département doit être revue. Elle permettra de préciser les services et équipements mis à disposition par le Département (SI, communication, voitures, mobilier...) ainsi que les postes mutualisés et d'indiquer le montant et les modalités du remboursement à effectuer par l'Agence et ce, conformément à la nécessité de sincérité des coûts, telle que vérifiée par les chambres régionales des comptes.

d) Sur le plan budgétaire

LES DEPENSES

➤ **Dépenses de personnel**

La masse salariale globale projetée s'élève à 3 315 000€.
Elle a été calculée en fonction du tableau des effectifs budgétaires.
L'évolution de l'ancienneté et de la carrière des agents est également projetée.

Les dépenses incluent la hausse de 3% des cotisations CNRACL patronales qui génère un surcoût de 40 000 €. Il est prévu que cette hausse soit reconduite en 2027.

Il n'y a pas de suppression de poste prévue en 2026, étant donné les suppressions déjà intervenues. Toutefois, dans le contexte budgétaire actuel, toute vacance de poste est analysée et la nécessité du remplacement questionnée.

- **Remboursement progressif des postes mutualisés avec Aveyron Services Mobilités**

Pour 2026, il est convenu de commencer à rembourser au Département une partie des postes mutualisés avec le PDT, avec l'objectif de les financer intégralement en 2028 grâce à un chiffrage amélioré du temps passé. L'équivalent de 2 ETP sera remboursé en 2026 pour un coût supplémentaire budgété à 120 000 €.

- **Mise en place du remboursement de la mutuelle**

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 17 février 2021, les employeurs publics territoriaux sont désormais tenus de participer financièrement à la couverture complémentaire santé et prévoyance de leurs agents. Cette participation employeur est obligatoire au 1er janvier 2026. Dans ce contexte, il a été décidé d'instaurer au sein d'Aveyron Ingénierie une participation employeur alignée sur celle du Département de l'Aveyron, soit un montant mensuel de 15 € par agent bénéficiaire d'un contrat de mutuelle labellisé. L'impact budgétaire est projeté à 3 000 €.

- **Formation des agents, veille et participation aux réseaux professionnels**

Afin de continuer à renforcer les expertises de l'équipe, un budget de 12 000 € est prévu pour les formations. La participation aux réseaux professionnels et colloques est incluse dans l'enveloppe de 12 000 €.

- Prestations RH et prestations sociales

Le budget inclue le financement des prestations apportées par le CDG12 (16 000 €), le CNFPT (12 000€) ainsi que l'adhésion au CNAS (12 000 €).

➤ **Dépenses de structure et outils de travail**

- Loyer et moyens mutualisés avec le Département

En plus des dépenses habituelles nécessaires au fonctionnement quotidien, de nouvelles charges se rajoutent cette année.

Ainsi l'emménagement au sein de l'ancienne caserne Burloup à partir de septembre va générer des frais de loyer, alors que jusqu'à présent l'Agence ne remboursait que les charges locatives au Département dans les différents locaux occupés. Le coût supplémentaire sur 4 mois est estimé à 43 000 € (de l'ordre de 130 000 € en année pleine à partir de 2027).

Par ailleurs, de nouveaux frais de stationnement sont à prévoir pour les véhicules personnels des agents qui travaillaient jusque-là sur le site de Flavin et de l'impasse des Vieux Chênes. Le coût supplémentaire sur 4 mois est de 8 280 € (25 000 € en année pleine à partir de 2027).

De plus, en fonction de l'avancée des travaux sur la convention avec le Département et les services et équipements mutualisés, de nouvelles charges seront à prévoir incluant notamment le remboursement des prestations informatiques ainsi que l'utilisation des véhicules de services.

- Assurances

Le renouvellement de notre contrat d'assurance responsabilité civile est en cours pour mieux couvrir les activités de l'Agence. Dans ce cadre, une enveloppe globale de 50 000 € est budgétée. Elle sera ajustée en fonction du contrat effectif.

- Logiciels

Afin d'accompagner l'évolution ou le changement des outils informatiques, des crédits d'investissement sont prévus à hauteur de 35 000 €.

LES RECETTES

➤ **Participation du Département**

Une dotation stable à hauteur de 900 000 € est projetée en accord avec le Département pour accompagner les projets et orientations indiqués supra.

➤ **Cotisation des adhérents**

Considérant la stabilité des adhérents, une recette de 420 000 € est prévue.

➤ **Partenariat avec l'Agence de l'Eau**

Considérant le renouvellement du contrat avec l'Agence de l'Eau, ainsi que l'activité et les recettes des années précédentes, une recette de 340 000 € est projetée.

➤ Nouveau partenariat avec la Banque des Territoires

Le partenariat est en cours de finalisation avec l'objectif d'une mise en œuvre au second semestre. Dans l'attente, une nouvelle recette prévisionnelle de 10 000 € est budgétée. Elle sera amenée à évoluer selon la réalité des projets accompagnés.

➤ Prestations facturées au titre des missions d'accompagnement

L'objectif est de faire augmenter le nombre de missions facturées. Toutefois, étant donné la baisse de nouvelles missions avant les élections et le temps nécessaire pour que les élus sollicitent sur de nouveaux projets à partir du second semestre, une recette prévisionnelle de 200 000 € est projetée, de manière prudente par rapport au réalisé 2025.

➤ Facturation de l'instruction des actes d'urbanisme

La recette est projetée à 750 000 €.

➤ Facturation des actes fonciers

La recette est projetée à 40 000 €.

A noter que, à ce stade, et dans l'attente des propositions qui seront faites au Conseil d'Administration de juin, une évolution des recettes liées à l'évolution de la tarification n'est pas intégrée.

En fonction des choix qui seront faits, une hausse des recettes sera possible sur le second semestre 2026.

3 – Orientations budgétaires 2026

Compte tenu de ces éléments, les prévisions budgétaires de l'Agence pour 2026 s'établiraient à **3 730 925,96 €** se répartissant comme suit :

Avec une contribution du Département à hauteur de 900 000 €

	BP 2025	BP 2026	Evolution
Section fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	3 623 111,14 €	3 689 925,96 €	+1,84%
Recettes de fonctionnement	3 643 111,14 €	3 689 925,96 €	+1,84%
<i>Dont recettes hors excédent reporté</i>	<i>2 812 129 €</i>	<i>2 745 050 €</i>	
<i>Dont recette excédent reporté</i>	<i>830 982,14 €</i>	<i>944 875,96 €</i>	+13,71%
Section investissement			
Dépenses d'investissement	34 024,53 €	41 000,00 €	+20,50%
Recettes d'investissement	34 024,53 €	41 000,00 €	+20,50%
Total			
Dépenses	3 657 135,67 €	3 730 925,96 €	+2,02%
Recettes	3 657 135,67 €	3 730 925,96 €	+2,02%
<i>Dont recettes hors excédent reporté</i>	<i>2 846 153,53 €</i>	<i>2 786 050 €</i>	-2,11%
<i>Dont recette excédent reporté</i>	<i>830 982,14 €</i>	<i>944 875,96 €</i>	+13,71%

1. Une hausse des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 1,84% pour tenir compte des coûts supplémentaires (loyer, frais mutualisés, règlementation RH...) tels que présentés ci-dessus. Toutefois, un pilotage sera mis en œuvre pour dégager une marge de trésorerie et préserver une partie de l'excédent reporté nécessaire au fonctionnement de la structure.

2. Une augmentation des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement augmentent globalement. Toutefois, il faut distinguer l'excédent reporté des autres recettes.

Ainsi, les autres recettes diminuent légèrement mais pour des raisons de contexte (moins d'arrêts maladie longue durée donc moins de remboursements). Elles sont néanmoins portées par une bonne dynamique des prestations facturées ainsi que de nouveaux partenariats. Par ailleurs, l'augmentation de tarifs, qui sera à examiner par un prochain CA, n'est pas projetée à ce stade et pourrait d'autant plus faire augmenter les recettes.

Concernant l'excédent reporté, il augmente grâce à l'excédent réalisé sur l'exercice 2025. Il masque toutefois le décalage entre les dépenses et les recettes de fonctionnement. Ainsi les projections pluriannuelles (cf audit financier) montrent que les dépenses augmentent plus vite que les recettes d'ici 2028 et vont progressivement mobiliser cette réserve.

3. Une hausse des dépenses d'investissements

Cette hausse traduit une volonté de renforcer les équipements de travail et les outils informatiques pour plus d'efficacité. Elle est également liée au fait que certains investissements informatiques n'ont pas pu se réaliser en 2025.

*

En conclusion, l'augmentation des dépenses proposée à hauteur de 2,02% en 2026 est rendue possible par l'excédent reporté ainsi que le résultat positif de 2025.

Toutefois, le décalage projeté entre les dépenses et les recettes - hors excédent des années passées - va se creuser progressivement et rapidement vu la dynamique des dépenses. C'est pourquoi des mesures structurelles sont à prendre d'ici 2028 en jouant sur la maîtrise des dépenses et l'augmentation des recettes.



Arnaud VIALA

Président d'Aveyron ingénierie